



"Défendons Piccourenc !"

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 13 JUIN 2015

Lieu : salle des fêtes de Peymeinade

10 heures

Etaient Présents :

Le bureau : Dominique PIOT Président, Miloud BENOMAR Vice-Président, Annie PASSET secrétaire, Christophe DEGRIGNY Trésorier

- Les membres adhérents à jour de cotisation suivant le registre de présence

Autres participants :

- L'association ADEPTE NATURE
- Nice Matin
- Présence de plusieurs personnes qui assistent sans être adhérents.

10h00 Accueil des participants par le Trésorier qui procède au renouvellement des adhésions.

Quelques difficultés techniques, liées à l'installation du nouveau matériel dont nous avons dû faire l'acquisition, retardent légèrement l'ouverture de la séance à 10H20.

Présentation de l'agenda par le Président à savoir :

- **Une première partie consacrée à la situation depuis la dernière assemblée**, situation actuelle et ses conséquences (cf. notre courrier convoquant cette assemblée)
- **Une deuxième partie plus formelle consacrée à l'approbation des comptes**, le renouvellement du conseil et le vote des résolutions correspondantes.
- **Une troisième partie plus détaillée sur la Zone d'activités, son évolution, les permis accordés** au regard des engagements pris par le candidat Gérard DELHOMEZ. (vidéo des passages les plus marquants de l'intervention de Mr DELHOMEZ.)

Le Président introduit la séance, il constate que le quorum est atteint. La séance peut débuter.

Déroulement :

Première partie : Le président expose la situation actuelle, décrit quelles sont les relations avec la mairie depuis la dernière AG de Défendons Piccourenc (février 2014), les permis accordés et leurs conséquences. Il décrit les différentes tentatives pour développer une coopération avec la municipalité en place qui se sont jusqu'à présent soldées par un échec, aucune proposition de concertation n'ayant été faite. Il fait la synthèse de la réunion du 5 Juillet 2014, et de l'entretien téléphonique du 14 avril avec le Maire Gérard DELHOMEZ, dont le but était d'établir une communication structurée avec la municipalité avant cette AG.

Il décrit ensuite comment l'association découvre les permis de construire accordés en date du 17 Avril, notamment celui pour une carrosserie industrielle de Poids Lourds sur le terrain de VEOLIA, laquelle activité va entraîner un charroi de poids lourds sur le chemin des Maures et Adrets.

Il propose de revenir plus longuement par la suite sur la situation de la zone d'activités et les permis accordés et passe la parole au trésorier pour le rapport financier.

Deuxième partie : Le trésorier introduit la partie formelle de l'assemblée Générale notamment :

1. la présentation des comptes 2014 et le bilan prévisionnel pour 2015
2. le renouvellement du bureau appelé désormais conseil
3. les résolutions proposées à l'approbation des membres

Présentation des comptes 2014 et le bilan prévisionnel pour 2015 *

(* partie confidentielle réservée aux membres adhérents. Pas de communication publique)

Composition du Bureau.

En dehors de la reconduction du bureau actuel le trésorier propose d'intégrer de nouveaux membres dans son conseil. 6 personnes se sont portées candidates. Le trésorier nomme les personnes qui sont candidates, précisant que tous ne rejoindront pas le conseil immédiatement.

Le trésorier explique que nous proposons de créer un groupe de réflexion qui sera constitué des membres du conseil, et des volontaires, avec la possibilité laissée de rejoindre le conseil qui requiert une plus grande discipline.

Le groupe de réflexion se réunira autant de fois que nécessaire et au minimum deux fois par an. L'association espère ainsi se redynamiser en introduisant des idées nouvelles.

Le Trésorier introduit ensuite **Mme Lynne PEAN**, en tant que « **Membre Bienfaiteur** ». Mme PEAN supporte l'action de l'association depuis plusieurs années et va contribuer de façon significative au financement de l'association, afin que celle-ci puisse se doter des moyens de ces actions. L'association la remercie chaleureusement.

Vote des résolutions

Le trésorier passe au vote des résolutions :

Les résolutions seront approuvées à mains levée par l'ensemble des Adhérents présents

Résolution 1 : Approbation des comptes 2014

Les comptes et le bilan prévisionnel ayant été présenté et expliqué pour chaque poste de dépense, l'assemblée peut valablement s'exprimer.

Le trésorier demande à l'assistance d'approuver les comptes 2014 et le budget 2015.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents par mains levées.

Résolution 2 : Composition du Conseil

Le Trésorier rappelle que « Conseil » de notre association est composé des personnes suivantes :

- Dominique PIOT Président
- Christophe DEGRIGNY Trésorier
- Miloud BENOMAR Vice-Président
- Annie PASSET Secrétaire

Outre les membres du conseil, d'autres personnes ont fait acte de candidature à savoir :

- Françoise DENIS
- Tina SIDER
- Michel CLERE

Il est décidé de procéder au vote de procéder au vote des membres du conseil à mains levées.

Sont élus comme membre du conseil de l'Association Défendons Piccourenc par approbation à l'unanimité à mains levée :

- Dominique PIOT
- Christophe DEGRIGNY
- Miloud Benomar
- Annie PASSET
- Françoise DENIS
- Tina SIDER
- Michel CLERE

Les fonctions respectives seront attribuées après la réunion du conseil qui suit cette assemblée.

Résolution 3 : Recrutement d'un avocat pour ester en Justice

Le trésorier explique qu'il est de la prérogative du conseil d'autoriser l'association à recruter un avocat pour ester en Justice. Néanmoins l'association souhaite obtenir l'approbation de l'ensemble de ces membres, de recruter un avocat pour ester en justice à l'encontre du permis de construire accordé par le Maire pour l'installation d'une activité de carrosserie industrielle sur la zone d'activité de Piccourenc.

Le trésorier demande formellement aux adhérents leur approbation pour recruter un avocat afin d'ester en justice.

Les adhérents approuvent la proposition de l'association de recourir au service d'un avocat pour exercer un recours à l'égard du permis de construire de la carrosserie industrielle.

La résolution est approuvée à l'unanimité des adhérents présents, par mains levées.

Le Trésorier clos la partie formelle en remerciant les adhérents de leur confiance.

Troisième partie :

Le président revient sur les nouveaux permis de construire accordés en avril 2015 sur la zone d'activité de Piccourenc notamment celui pour une carrosserie industrielle qui inquiète l'association. Il explique que l'association n'a pas encore tous les éléments du permis de construire, donc elle doit rester prudente dans ses conclusions. Néanmoins le prix auquel s'est vendu le terrain, implique un retour sur investissement qui situe le trafic bien au-delà des estimations dont nous avons eu connaissance au travers de notre discussion avec les services de l'urbanisme.

En l'absence de discussions sérieuse avec la municipalité la décision de déposer un recours s'imposait. La procédure suivra son cours mais l'association reste ouverte au dialogue avec la municipalité. Le président rappelle qu'il s'agit dans l'immédiat d'un recours gracieux.

Statut et situation de la zone d'activité. Le président poursuit sur les inquiétudes de l'association. La municipalité ne cache pas son intention de développer la zone d'activité qui sera vraisemblablement classées en Zone industrielle ce qui implique de modifier le PADD dans sa version actuelle. Rappelons que l'association avait été étroitement associé au PLU par la municipalité précédente aboutissant au classement en Zone Artisanale dans le PADD. Un classement en Zone Industrielle ferait sauter un verrou important autorisant toutes sortes de dérives. Lors de l'entretien du 5 Juillet, la municipalité s'est dite consciente que le chemin des M&A, qui est la principale voie d'accès à la zone d'activités, est inadapté au trafic de poids lourds, déclarant qu'elle réfléchissait à un accès de la zone par le sud. Au minimum la municipalité aurait dû invoquer le sursis à statuer tant que le problème des accès n'est pas résolu.

Visionnage de photos de la Zone d'activités qui continue de présenter un aspect négligé.

Suit le visionnage de la vidéo des engagements de Gérard DELHOMEZ alors candidat au sujet de la zone d'activités de Piccourenc, lors de la dernière AG en date du 1^{er} février 2014. L'assistance constate le décalage important entre les déclarations du candidat DELHOMEZ et les faits et actes tels qu'ils se présentent aujourd'hui.

Débat ouvert avec l'assemblée :

- Grande inquiétude des adhérents au sujet du devenir de cette zone. Nombreuses questions.
- Discussions autour des actions qui peuvent être envisagées. Sont évoquées une manifestation publique et une réunion exceptionnelle à la rentrée, ainsi que la vente d'objets de type autocollants, « tee shirts » à la cause de l'association afin d'aider son financement.
- Débat autour du montant des cotisations. Il ressort que le souhait des membres adhérents est de conserver un niveau de cotisation modique, quitte à faire appel à une cotisation exceptionnelle si nécessaire.
- Questions diverses.

La réunion se termine par le pot de l'amitié.

Le Président
Dominique PIOT

La Secrétaire
Annie PASSET